



COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT

(Comité ministériel conjoint

des

Conseils des Gouverneurs de la Banque et du Fonds

sur le

Transfert de ressources réelles aux pays en développement)



SOIXANTE-DIX HUITIÈME RÉUNION WASHINGTON, D.C. – OCTOBRE 12, 2008

DC/S/2008-0057(F)

Le 12 octobre 2008

Déclaration de

M. Paul Antoine Bohoun Bouabré

Ministre d'Etat, Ministre du Plan et du Développement

Côte d'Ivoire

Pour le compte des pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée Équatoriale, Ile Maurice, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Rwanda, São Tomé-et-Principe, Sénégal, Somalie (informellement), Tchad et Togo.

**Déclaration de
M. Paul Antoine Bohoun Bouabré
Ministre d'Etat, Ministre du Plan et du Développement
Côte d'Ivoire**

Comité du Développement

Washington D.C., le 12 octobre 2008

Mon intervention porte principalement sur les deux sujets inscrits pour discussion à l'ordre du jour de notre réunion de ce 12 octobre 2008, à savoir les points I et II.

I. Développement et changement climatique: un cadre stratégique pour le Groupe de la Banque mondiale

Au nom des 24 pays du groupe II de la zone Afrique, je voudrais féliciter la Direction de la Banque mondiale pour avoir mis à notre disposition un document guide pour l'intégration des défis du changement climatique dans les opérations du Groupe de la Banque Mondiale (GBM). Je voudrais non seulement reconnaître la qualité du travail accompli mais particulièrement saluer le processus de consultation à la fois interne qu'externe qui a guidé la finalisation de cet important document.

Les pays de notre groupe souscrivent aux principes directeurs et domaines d'actions énoncés pour les interventions du Groupe de la Banque mondiale. Toutefois, le document gagnerait à assurer que la mise en œuvre de ce cadre n'affectera pas le mandat principal et l'objectif fondamental du GBM qui est de promouvoir la croissance économique et la lutte contre la pauvreté. Dans cette perspective, le document nécessite des approfondissements et précisions sur la nécessité des approches distinctes en matière d'énergie efficiente (EE) et d'énergie renouvelable (ER). C'est l'occasion pour nous de dire à nouveau que l'accès à l'énergie demeure la priorité de notre développement. En effet, l'Afrique regorge d'un énorme potentiel en énergies hydroélectriques et solaires qui sont par excellence des énergies propres. C'est pourquoi, nous demandons que le développement de ce potentiel soit inscrit comme un axe du cadre stratégique.

Par ailleurs, vous conviendrez avec nous que l'atténuation et l'adaptation sont complémentaires dans la lutte contre les effets des changements climatiques. Par conséquent, en vue de solutions durables à moyen et long terme, nous invitons la Banque à mettre l'accent sur l'adaptation dans ce document fortement centré sur l'atténuation.

Le document devra apporter une réponse claire sur le rôle de la Banque dans le domaine de la technologie et de la recherche. Il faut rappeler que le développement technologique, son transfert et ses aspects financiers occupent une place déterminante de l'agenda mondial sous le Plan d'Action de Bali. Nous sommes préoccupés qu'à ce stade, la Banque qui a un rôle important dans le déroulement de cet agenda, soit encore à la recherche de son rôle. Nous reconnaissons que la Banque ne peut à elle seule aider les pays en développement à apporter leur contribution dans l'agenda mondial sur le changement climatique. C'est pourquoi, une nouvelle assistance technique, technologique et financière des pays développés est vitale et sollicitée. Le cadre stratégique doit clairement indiquer l'orientation et les actions que le groupe de la Banque entend jouer dans le cadre bien compris des dispositions de la CCNUCC.

Bien que le document reconnaisse la nécessité de ressources additionnelles, il engage la Banque aux actions en faveur du changement climatique sans aucune assurance d'un apport de ressources additionnelles. La prise en compte des effets du changement climatique dans nos stratégies de

développent requiert des ressources additionnelles totalement indépendantes de celles disponibles et déjà programmées. C'est pourquoi, il est important de développer de nouveaux mécanismes de financement.

Enfin, Je note avec satisfaction que le GBM découragera toute tentative de transformer les préoccupations liées aux changements climatiques en conditionnalités d'aide aux pays.

II. Renforcer la Voix et la participation des Pays en développement et des économies en transition : Options de réforme

Les pays de notre groupe sont convaincus que l'augmentation de la voix et de la participation des pays en développement et des économies en transition dans l'esprit du consensus de Monterrey, sont importantes pour renforcer la légitimité, la crédibilité et l'efficacité du Groupe de la Banque mondiale.

Après le train de mesures sur les quotes-parts et la représentation adoptée par le conseil d'administration du FMI en Avril dernier, il était temps que la Banque mondiale prenne le relais. Je me félicite donc des progrès substantiels accomplis pour parvenir à un paquet de réforme sur la voix. C'est le lieu de remercier le Président de la Banque et son équipe pour leurs efforts inlassables accomplis pour arriver à un compromis acceptable par les différents membres du conseil.

De prime abord, je voudrais dire que je soutiens l'approche en deux étapes proposée par le Président de la Banque. Ainsi, à l'exception du réalignement du pouvoir de vote au sein de la BIRD et la réforme de la SFI, la première étape qui comprend les autres éléments du paquet peuvent être adoptée immédiatement. En revanche, le réalignement et la réforme de la SFI demandent plus de travaux et de temps pour réaliser un consensus. C'est pourquoi, je souscris au calendrier de travail proposé afin de nous permettre d'examiner les avancées aux prochaines réunions du printemps et de l'automne 2009. Cependant, pour éviter de marquer le pas de nouveau nous devrions nous donner une date limite pour boucler cet exercice. Dans ce sens, nous soutenons que le délai maximum soit fixé aux assemblées annuelles de 2010.

Nous nous réjouissons de la proposition d'augmenter la voix des pays à faible revenu par la création d'un troisième poste d'administrateur pour les pays d'Afrique sub-Saharienne en plus des 24 chaises actuelles du Conseil.

Sur les voix de base, nous militons pour au moins son triplement et l'élaboration d'un mécanisme permettant de protéger ses voix de base contre une érosion future. Mais par souci de consensus, nous acceptons une réforme moins ambitieuse tout en espérant que dans la seconde phase le niveau proposé de 5,5% pourrait être revu à la hausse.

Nous accueillons favorablement la proposition d'une distribution exceptionnelle des parts actuelles disponibles de la BIRD pour atténuer l'effritement du pouvoir de vote de certains pays en développement du fait du doublement des voix de base. Par ailleurs, nous continuerons à encourager nos pays à souscrire à la totalité des parts de l'IDA qui nous sont octroyées.

Sur le réalignement, nous pensons que le pouvoir de vote des pays membres au sein de la BIRD doit continuer à refléter leur relative position dans l'économie mondiale. Par conséquent, ce réalignement devra avoir comme point de départ les quotes-parts du FMI, auxquelles on pourrait ajouter d'autres éléments pour tenir compte du mandat spécifique de la Banque mondiale. Nous sommes également en faveur d'une revue périodique du réalignement (tous les cinq ans) pour le rendre dynamique et tenir compte de l'évolution très changeante de l'économie mondiale.

Nous accueillons favorablement la recommandation que le processus de sélection du Président de la Banque mondiale soit transparent et basé sur le mérite. Nous soutenons enfin les mesures prises par la Banque pour accroître la diversité de son personnel, la décentralisation et l'appropriation des programmes par les pays. Toutes ces mesures permettront j'en suis convaincu que les vues des pays en développement et des pays à faible revenu en particulier soient mieux prises en compte dans cette grande institution.

III. Vulnérabilités budgétaires dans les pays en développement et chocs conjoints pétrole produits alimentaires

Je voudrais tout d'abord féliciter la Banque mondiale ainsi que le FMI d'avoir préparé une note d'une excellente qualité mettant en évidence les degrés de vulnérabilités budgétaires qui découlent des prix élevés du pétrole et des produits alimentaires.

Je souscris à la démarche méthodologique adoptée pour la préparation de cette note qui allie l'information disponible sur les termes de l'échange. Cette démarche a utilisé les scores CPIA au titre de la politique budgétaire et d'endettement de la mi à fin 2007 de la Banque mondiale et les résultats d'une enquête sur 147 pays par le FMI sur les coûts budgétaires des mesures prises par les gouvernements. L'utilisation de ces deux sources d'information renforce la crédibilité des résultats.

Je partage le constat selon lequel les réponses aux prix élevés du pétrole et des produits alimentaires ont produit des pressions budgétaires dans plusieurs pays en développement. En effet, les pays ont utilisé dans l'urgence des mesures budgétaires pour atténuer les effets de la hausse des prix. Ces mesures ont porté, notamment sur les réductions de taux de taxe sur les aliments, les augmentations de subventions alimentaires et pétrolières, la baisse d'impôts sur le revenu ou sur les entreprises, la baisse de prix de l'électricité émanant du pétrole ou du gaz, les augmentations des programmes sociaux de transfert.

Je reconnais aussi que les effets de la hausse des prix ne sont pas ressentis de la même façon par tous les pays et que certains sont plus vulnérables que d'autres. Je suis également d'avis que les pays dépendant de l'aide extérieure et ne disposant pas d'espace d'endettement sont de loin les plus vulnérables et que par conséquent, leur sortie de crise dépendra du volume de l'aide qui leur sera accordé. Par conséquent, les donateurs se doivent de faire un effort concerté d'accroître la disponibilité en ressources pour les pays les plus affectés par les chocs de prix alimentaires et pétroliers.

J'ajouterai également qu'en dehors de la nécessité d'augmenter le flux d'aide aux pays touchés par cette crise, nos pays dans leur totalité continuent de souffrir des effets de la volatilité et du manque de prédictibilité de l'aide en soutien aux programmes de développement. Nous constatons avec regret qu'il y a eu très peu de progrès, malgré les engagements des donateurs d'améliorer la prédictibilité de l'aide au Forum de Paris en 2005, y compris sur l'accord de réduction de moitié de la proportion des engagements non déboursés à l'horizon 2010. Nous réitérons notre appel pour une plus grande prédictibilité de l'aide au développement.

Je note avec satisfaction que les pays dont la vulnérabilité budgétaire s'est accrue suite aux chocs de prix seront éligibles à des opérations additionnelles d'aide budgétaire dans le cadre des instruments spécifiques mis en place à cet effet. Ces opérations soutiendront des réformes spécifiques d'allègement des coûts des chocs pétrolier ou alimentaire, de renforcement des filets sociaux. Nous attendons l'opérationnalisation du guichet de réponse à la crise du prix de l'énergie qui est en train d'être mis en place et nous osons espérer que cela se fera rapidement pour tenir compte de l'urgence de la crise.

Sur le plan analytique, la Banque en collaboration avec le FMI et d'autres partenaires, devra examiner les risques potentiels auxquels ces économies sont exposées en vue d'évaluer la pertinence de leurs politiques macroéconomiques.

IV La flambée des prix des produits pétroliers et alimentaires : réduire les risques pour les générations futures

Je remercie la Banque pour cette note d'information sur l'impact de la flambée des prix des produits pétroliers et alimentaires sur les générations futures. Je reconnais que bien que les prix des produits pétroliers et alimentaires se soient modérés au cours des derniers mois, ils restent très élevés par rapport aux années précédentes et pourront le demeurer encore longtemps.

Je constate que nos pays sont les plus affectés par la crise alimentaire, la malnutrition et la vulnérabilité sociale provoqués par la flambée des prix pétroliers. Aussi, soutenons-nous le regain d'intérêt de la Banque pour l'agriculture, la nutrition et la protection sociale comme le témoignent la mise en place d'instruments pour apporter des réponses appropriées aux chocs combinés de la hausse des prix des produits alimentaires et pétroliers (facilité dénommée '**Réponse globale à la crise alimentaire**', avec les **Fonds en réponse à la crise alimentaire** et le projet de **Fonds en réponse à la crise de l'énergie**).

Nos Gouvernements n'ont pas attendu et ont pris des mesures pour contrer la crise. Nous allons continuer à renforcer les programmes existants ou en développer au besoin pour réduire la vulnérabilité sociale et la malnutrition. Nous attirons l'attention de la Communauté internationale, y compris la Banque mondiale, pour que ces programmes viennent en addition à ceux de la production agricole pour lesquels la Banque et les pays se sont déjà engagés à investir davantage. Dans cette perspective, il est important que des ressources additionnelles soient mobilisées pour le financement du renforcement des programmes de nutrition et de protection sociale.

Vu le caractère irréversible des effets de la malnutrition et de la vulnérabilité sociale, la rapidité et l'efficacité d'action sont essentielles au succès de cette lutte. Aussi, nous encourageons la Banque mondiale à nous accompagner à des mécanismes de livraison simplifiés et efficaces, vu le caractère urgent de ces interventions. Dans ce contexte, l'**utilisation des systèmes des pays**, représentent les cadres les plus efficaces d'interventions et de coordination de l'aide de tous les partenaires au développement. Nous encourageons la Banque mondiale ainsi que tous les autres partenaires à utiliser ces systèmes partout où cela peut s'appliquer et à soutenir davantage les programmes régionaux et les institutions régionales pour une plus grande efficacité d'action.

V. Orientations Stratégiques du Groupe de la Banque mondiale -rapport d'Etape

Nous nous réjouissons qu'à peine 100 jours passés à la tête du groupe de la Banque, le Président Zoellick ait précisé ses idées sur les orientations stratégiques de la Banque.

Nous reconnaissons l'impérieuse nécessité de faire face à certains nouveaux défis comme celui du changement climatique, notamment dans ses aspects qui s'imposent aux pays de notre groupe (sécheresse, inondations, ou autres calamités naturelles). Nous considérons qu'il est important que la Banque continue de se concentrer sur sa mission première malgré l'importance des biens publics mondiaux, surtout en l'absence de moyens d'intervention additionnels.

Les piliers de la stratégie actuelle ont bien servi la Banque et ses clients et ils demeurent valides, en dépit de leurs limitations. Nous reconnaissons, cependant, que la stratégie actuelle a besoin d'ajustements pour intégrer l'évolution de l'architecture de l'aide et les leçons des expériences de développement. Pour nous, la discussion stratégique devrait se focaliser sur l'efficacité institutionnelle et les réformes internes requises pour que le groupe de la Banque aide les pays à réaliser de meilleurs résultats sur le terrain. C'est pourquoi nous pensons qu'en plus de la réponse de la Banque aux besoins

des pays à revenu intermédiaire, de l'appui aux états fragiles et de l'engagement sur les biens publics mondiaux, la Banque devrait s'attaquer aux questions de gouvernance interne, d'effectivité des coûts de gestion, des ressources humaines, de décentralisation de la Banque, etc.

Nous prenons acte des six priorités identifiées par le Président et sommes d'avis que les deux piliers de la stratégie en vigueur doivent être élargis pour tenir compte de deux perspectives rattachées aux politiques de développement : le renforcement des institutions et l'amélioration de la gouvernance ; et l'engagement dans les biens publics mondiaux. Bien que le groupe de la Banque soit déjà engagé dans ces secteurs, il est important que son rôle soit bien défini. Il serait souhaitable également que le groupe de la Banque explore quelques options pour accroître la synergie en son sein.